

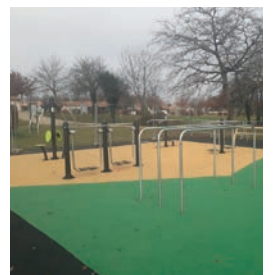
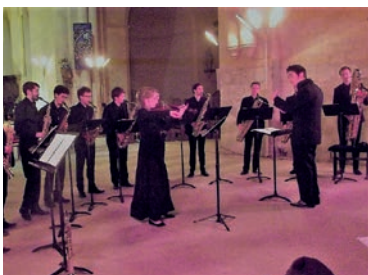
Fil de la Feuillante

mai 2018

Budget 2018 p3 à 6

Inauguration Street Workout p7

16^e vide grenier p10



Édito



Chers Fontenois et Fontenoises,
Chaque citoyen à son niveau se doit de témoigner de son attachement à la démocratie. Et les communes doivent aussi en être le relais.

Alors que le premier trimestre 2018 s'est inscrit dans l'histoire, nous avons pu être tous particulièrement marqués et fiers de voir qu'un citoyen, Arnaud BELTRAME, Commandant de gendarmerie, par un acte suprême, a défendu nos valeurs républicaines. Et a fortiori, les valeurs de notre village.

L'acte héroïque du commandant BELTRAME impose à chacun le respect mais aussi l'obligation de se l'approprier. Cela a été fait sur le plan national mais il importe que localement ça puisse être relayé.

Nous avons solidairement ce devoir de mémoire pour les générations à venir, pour nos enfants, afin que chaque habitant d'aujourd'hui et de demain n'oublie jamais la fragilité de notre belle République, ainsi que l'importance d'être

solidaire contre tout ce qui peut la mettre en péril et l'agresser. Les communes représentent sans doute la cellule démocratique institutionnelle la plus petite mais c'est celle SANS laquelle il n'y aurait pas ce ciment indispensable qui fait le lien humain.

Chacun d'entre nous a l'impérative obligation de sauvegarder ces valeurs et de les transmettre, au risque de perdre ce mot qui apparaît chez nous immuable mais qui ne l'est pas... « La paix ». Les symboles pour sauvegarder la paix ont tous leur importance et c'est de notre responsabilité de les faire vivre.

Le commandant BELTRAME est devenu par son acte héroïque citoyen à part entière de toutes nos communes, et pour qu'il reste à la fois dans nos cœurs et dans nos mémoires, l'inscription de son nom sur notre monument aux morts en témoignera.

Fontaine-le-Comte ne l'oubliera pas.

Philippe Brottier
Maire

Sommaire

Budget 2018	p3 à 6
Présentation du budget	p. 3
Dépenses de fonctionnement et d'investissement 2018	p. 4
Recettes de fonctionnement et d'investissement 2018	p. 5
Subventions aux associations 2018	p. 6

Économie	p. 7
Nouvelle entreprise • Départ • Erratum : bulletin municipal 2018	

Énergie et mise en lumière	p. 7 et 8
Sorégies Idea : réduisez votre facture de gaz	
Réduction de la pollution lumineuse • Mise en lumière de l'église	
Énergies Vienne	

Vie de la commune	p. 9
Tous ensemble, nettoignons la commune	
Inauguration de l'aire de Street Workout • Fête du 14 Juillet	

Associations	p. 10 à 12
---------------------	-------------------

Agenda 2018	p. 12
--------------------	--------------

Budget 2018

Présentation du budget

Un budget ambitieux malgré un environnement contraint

L'année budgétaire 2017 s'est achevée avec le vote du Compte Administratif (CA) 2017 le **28 février dernier**.

Le résultat de fonctionnement du CA 2017 a présenté un **excédent de 327 005 €** qui a été répartis sur le Budget Primitif (BP) 2018 comme suit :

- **127 005 €** à la section **fonctionnement**
- **200 000 €** à la section **investissement**.

Réunis en **Conseil Municipal le 21 mars dernier** pour le vote du BP 2018, les élus se sont positionnés clairement en faveur d'un **budget ambitieux de 5 590 000 €**, dont 2 911 990,16 € pour le fonctionnement et 2 678 340,96 € pour l'investissement. Ce budget marque la volonté des élus de poursuivre une politique d'investissements importante pour la commune, avec notamment :

- la réalisation d'un aménagement paysager au Parc Colunga, destiné à prolonger les espaces de vie, de jeux et de détente au cœur de la commune (200 000 € HT) ;
- le réaménagement de la cour de l'école maternelle et le renforcement de la sécurité au niveau des accès (208 247 € HT) ;
- la construction d'un préau à l'école élémentaire (126 300 € HT) ;
- l'installation de nouveaux jeux à destination des jeunes enfants (27 550 € HT) ;

3 questions à Sylvie AUBERT, 1^e Adjointe en charge des finances et du personnel



Comment pourriez-vous qualifier ce budget ?

Sylvie AUBERT : Ambitieux et réaliste.

Ambitieux car la commune investit massivement dans des réalisations concrètes qui seront au bénéfice de l'ensemble de la population. Cette année sera l'année de référence en terme d'investissements de ce mandat. Réaliste, ce budget l'est car nous poursuivons nos efforts entrepris depuis 2014 concernant notre budget de fonctionnement. L'ensemble des services font quotidiennement preuve de rigueur afin de permettre à la commune de se dégager des marges de manœuvres financières.

Cette année, le budget met l'accent sur l'école. Pourquoi ?

S.A. : C'est un choix de l'équipe municipale. Nous restons ainsi fidèles à notre volonté d'avoir un regard attentif et suivi pour l'éducation de notre jeunesse. C'est dès le plus jeune âge qu'il faut

- la création d'un sas d'entrée à la mairie (23 256 € HT).

Ces investissements feront appel aux subventions notamment celle du Département (ACTIV') et du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) ainsi qu'à un emprunt de 800 000 €. Cet emprunt, réalisé dans des conditions très intéressantes, bénéficie d'un taux très bas (1,14 % sur 10 ans) et représente un effort tout à fait mesuré pour la commune en portant la dette à 422 € par habitant (moyenne des communes équivalente à 768 € par habitant). Ces investissements contribueront à la dynamique économique et à l'effort social que doivent porter les communes en contribuant ainsi à l'emploi. Ce budget marque également la volonté des élus de soutenir et favoriser la qualité de vie sur la commune et le bien vivre ensemble.

Cette volonté se retrouve également dans le soutien aux associations de la commune pour lesquelles les élus ont décidé le maintien pour 2018 du montant des subventions allouées en 2017.

Enfin, conformément aux engagements pris en début de mandat, les **taux d'imposition 2018 ne seront pas augmentés**.

donner un maximum de moyens à nos enfants pour qu'ils réussissent le mieux possible. Ainsi, l'an dernier nous avons massivement investis dans les outils informatiques, désormais toutes les classes sont équipées de tableaux interactifs et l'école dispose de 26 tablettes.

Cette année, Mme MESSENT a proposé une rénovation complète de la cour de l'école maternelle et de renforcer sensiblement la sécurité du groupe scolaire mais aussi d'installer un nouveau préau en toiles tendues. Bref, l'école aura fait un bond qualitatif sous ce mandat.

Alors que les communes doivent faire face à une forte pression sur leurs finances, n'envisagez-vous pas une augmentation des impôts locaux ?

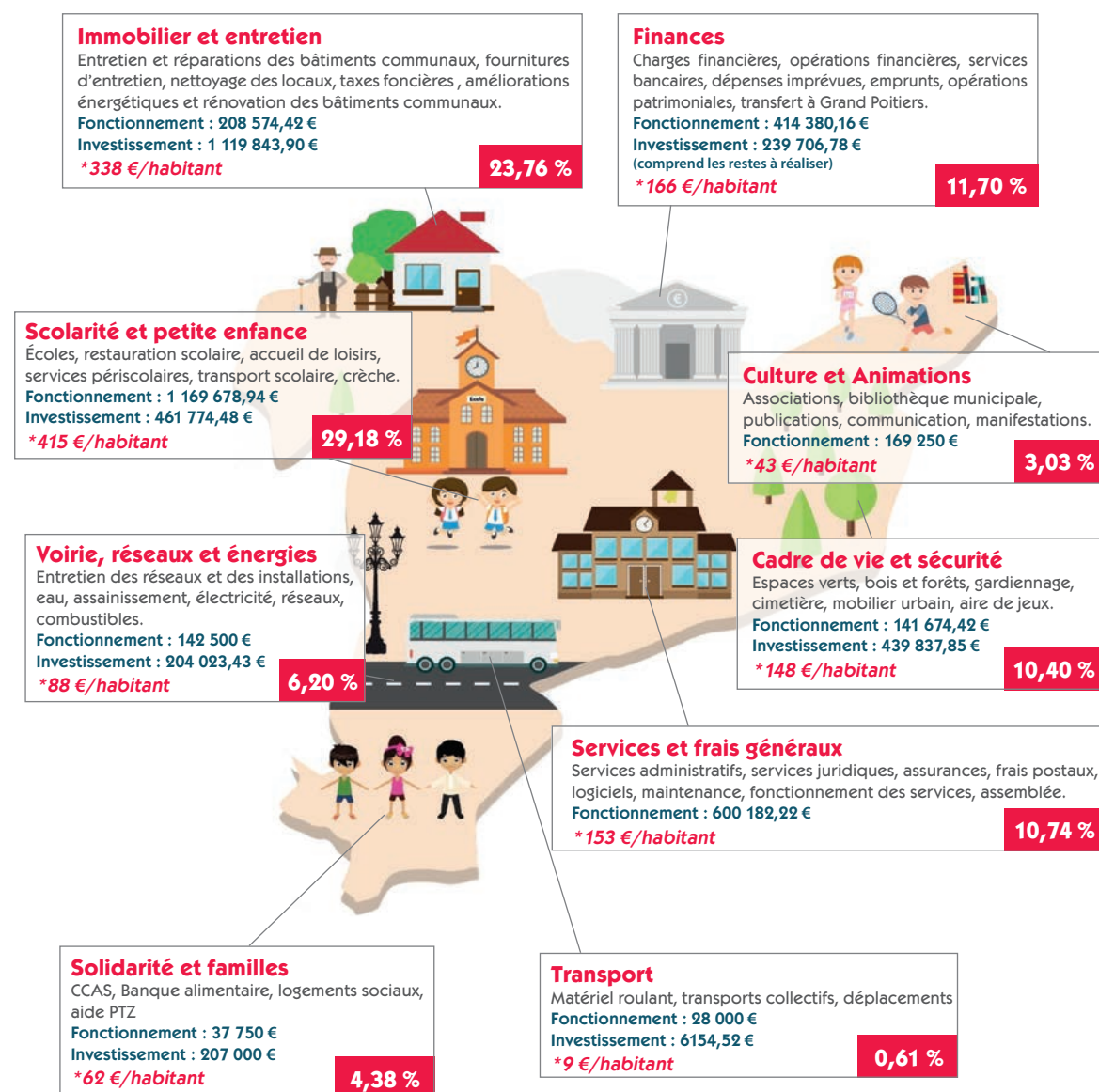
S.A. : En aucun cas ! L'équipe municipale a pris cet engagement. Nous savons que l'ensemble de nos concitoyens sont déjà fortement sollicités. À nous, élus, de trouver de nouvelles sources d'économies. C'est cette démarche que je mène depuis 2014.

Les taxes	TAUX APPLIQUÉS 2018	HAUSSE 2018
Taxe d'habitation	15,41 %	0 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17,84 %	0 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	47,30 %	0 %

Dépenses de fonctionnement et d'investissement 2018

Fonctionnement	Investissement	Soit 5 590 331,12 €
2 911 990,16 €	2 678 340,96 €	(somme à partir de laquelle sont calculés les pourcentages écrit en gros ci-dessous)

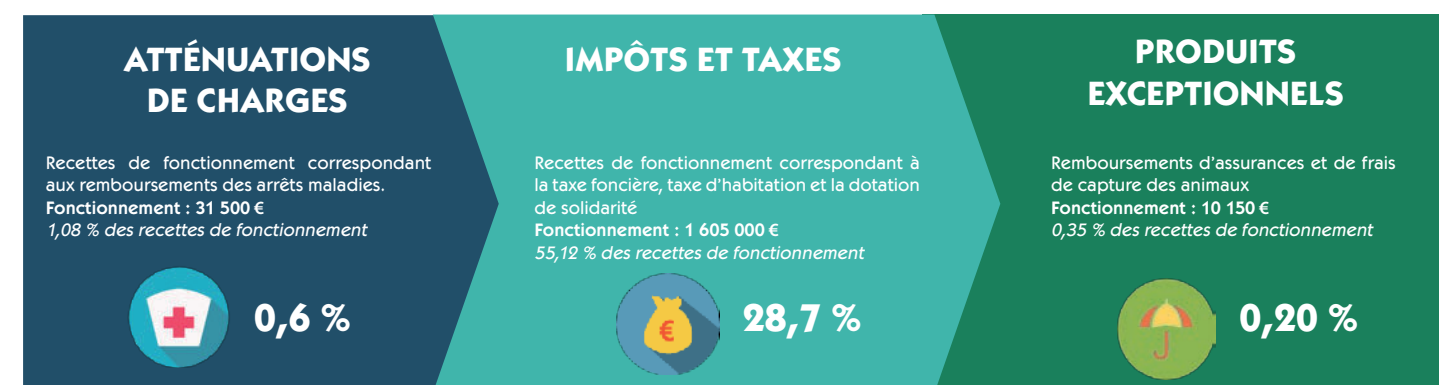
Vous pouvez trouver le détail du budget dans le compte-rendu du Conseil de mars 2018 sur notre site Internet : www.fontaine-le-comte.fr >> Publications



* €/habitant : correspond à la somme consacrée par habitant.

Recettes de fonctionnement et d'investissement 2018

Fonctionnement	Investissement	Soit 5 590 331,12 €
2 911 990,16 €	2 678 340,96 €	(somme à partir de laquelle sont calculés les pourcentages écrit en gros ci-dessous)



Subventions aux associations 2018

Chaque année, la commune accorde des subventions aux associations communales qui contribuent à la vitalité de Fontaine-le-Comte à travers l'enseignement et la pratique de disciplines sportives et culturelles. Sans oublier les associations qui animent notre village en organisant régulièrement des manifestations diverses et variées.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2017	SUBVENTIONS 2018
LES AMIS DE L'IMAGE	600	600
ATELIER DE FONTAINE	140	140
A.C.C.A.	150	150
BASKET CLUB	0	1 100
LA BOULE FONTENOISE	200	200
ESCAL'ADOS	47 000	47 000
CHANTIERS JEUNES	980	3 000
CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE (Manifestations)	0	0
COLLÈGE RENAUDOT (Foyer socio-éducatif)	200	200
CRÉA DÉCO	150	150
DÉPARTEMENTALE SÉCHERESSE 2003	70	70
DÉTOUR DU CHEMIN	250	250
DONNEUR DE SANG	250	300
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (Classes pédagogiques)	10 450	10 450
FESTIVE	280	280
FONTAINE BOWLING CLUB	150	500
FONTAINE-INFO-L@NE (Club Informatique)	450	450
FOOTBALL CLUB	8 000	8 000
LES GENS DU THÉÂTRE	1 000	1 000
GYMNASTIQUE FONTENOISE	150	250
HOLLYJAZZ	350	350
JEUX D'AIGUILLES	150	150
JUDO	6 800	6 800
KARATÉ	670	670
LES LAMES DE FONTAINE	200	200
LES GARZ'ELLES FONTENOISES	400	200
LGV 86 COORDINATION	200	1 000
PÉTANQUE « LES CORPS BEAUX »	400	400
PRÉVENTION ROUTIÈRE	100	1 800
S.P.A.	100	100
STUDIO FONT'DANZA	150	150
SYMPHONIE	500	1 000
TENNIS CLUB	4 386	4 406
TTACC 86 Tennis de Table	1 000	1 000
UFVGAC Anciens Combattants	3 800	3 800
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	250	150
VÉLO CLUB Cyclo club	850	850
VIENNE NATURE	150	150
VILLA FONTANELLA	150	150
CLUB DE VOLLEY-BALL	11 000	11 000
YOGA SHANTI	2 850	2 850
YOGA SHANTI	0	800
TOTAL	107 126	115 716

Associations non communales :

- Association des commerçants non-sédentaires de la Vienne : 600 € ;
- La Ligue Contre le Cancer : 150 € ;
- A.D.M.R. : 2800 € ;
- Banque alimentaire : 500 €.

Les associations désirant solliciter des subventions doivent **remplir un dossier** de demande (disponible début décembre) et le remettre en mairie **au plus tard le 31 décembre**.

Nouvelle entreprise

M^{me} Alice LE BRIGNANT
Diététicienne-Nutritionniste - Accompagnement activités physiques pour les seniors
Adaptée au vieillissement

3 rue René Cassin - 86240 Fontaine-le-Comte - **07 77 00 25 17** - alice.lbgt.dieteticienne@gmail.com
<https://alicedieteticienne.wixsite.com/alicedieteticienne>

Départ

M^{me} Jamila HATTOUTI, psychologue et neuropsychologue, rue René Cassin, a quitté la commune en début d'année.

Erratum - Bulletin Municipal 2018

Page 19 : Jardins et Paysages de Fontaine (JPF)
Paysagiste - M. Lionel ABDELLI
4 rue de l'Audemont - **05 49 00 26 69**

Page 24 : Pharmacie des Chênes
82 route de Poitiers - **05 49 55 37 37**

Page 12 et 24 : Kinésithérapeute
Frédéric SWIERKOWSKI - 21 rue du Stade
05 49 53 00 54

Énergie et mise en lumière

Sorégies Idéa : réduisez votre facture de gaz

SORÉGIES, fournisseur de gaz sur notre commune, vous a envoyé un courrier pour vous proposer une offre plus attractive qui vous permettra d'économiser sur le montant hors taxes de votre facture gaz.

Avec l'offre SORÉGIES Idéa gaz, vous conservez tous les avantages de votre contrat actuel, sans

intervention sur votre compteur. Le changement d'offre est gratuit et sans engagement. Vous pouvez revenir au tarif actuel à tout moment sans frais sur simple demande.

Pour pouvoir bénéficier dès à présent de l'offre SORÉGIES Idéa gaz, vous pouvez contacter SORÉGIES au **05 49 44 79 00**.

Réduction de la pollution lumineuse

Depuis fin 2015, la commission « aménagement routier et réseaux » a engagé un vaste et ambitieux programme de maîtrise de la consommation énergétique et de réduction de la pollution lumineuse.

Ainsi, depuis juillet 2016, l'extinction de l'éclairage public se fait désormais à 22h au lieu de 23h jusqu'alors. La même année, la commune a remplacé 53 lanternes à vapeur de sodium par des LED. En 2017, ce n'est pas moins de 75 luminaires LED qui ont été installés dont 8 luminaires aux abords de cinq carrefours giratoires.

Ces opérations ont bénéficié du concours financier de l'ADEME à hauteur de 7 500 € et de la région Nouvelle-Aquitaine pour la même somme.

Ce programme va désormais se poursuivre en 2018 et en 2019 avec Grand Poitiers.

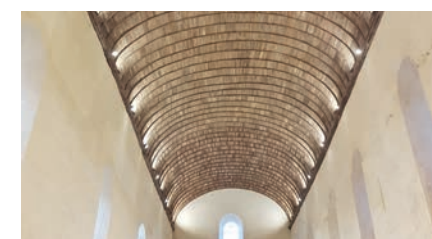
Cette année, l'effort portera sur le remplacement des lanternes à vapeur de mercure aux Grandes Chaumes. Cela représente une centaine de luminaires.



Mise en lumière de l'église

La société Delestre Industrie a terminé au mois de mars les travaux de mise en lumière de l'église abbatiale. Vous pouvez dorénavant apprécier le nouvel éclairage qui met en valeur la corniche de la nef, le transept, le chœur, ainsi que le pupitre, l'autel et les absidioles (chapelles).

La lumière est également désormais à détection automatique. Ces travaux ont été financés par la commune pour un montant de 34 802,36 € HT.



Les acteurs de l'énergie sur votre collectivité

Le département de la Vienne a cela de particulier qu'il fonctionne un peu différemment du reste de la France en matière d'énergie !



• Rappel historique

Notre collectivité est adhérente au Syndicat ÉNERGIES VIENNE. Créé en 1923, il regroupe 225 communes, et jusqu'à 7 établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI) dont la Communauté Urbaine de Grand Poitiers (en lieu et place de 35 communes sur les 40 qui la composent). Son territoire, essentiellement rural, couvre plus de 90 % du département de Vienne.

Le Syndicat, a très vite mis en place une entreprise : la Régie d'électricité de la Vienne (devenue SORÉGIES), afin d'électrifier le département grâce à l'initiative des élus locaux.

Le Syndicat gère les services publics de l'électricité et du gaz ainsi que des actions de maîtrise de la demande en énergie et de soutien au développement des énergies renouvelables.

• Le Groupe ÉNERGIES VIENNE

Il est composé de 3 sociétés : la société d'économie mixte SORÉGIES, les SAS SRD et SERGIES, ainsi que les filiales ALTERNA et BOUTINEAU, aux missions complémentaires, sous l'égide du Syndicat ÉNERGIES VIENNE actionnaire public majoritaire (à près de 84 %), aux côtés de la caisse des Dépôts, du Crédit Agricole Touraine Poitou et de 3 entreprises locales d'énergie :



À l'initiative de toute cette aventure, le Syndicat ÉNERGIES VIENNE continue aujourd'hui à être l'Autorité organisatrice de la distribution d'énergie sur le territoire de 260 communes du département (qui en compte 274) et l'actionnaire public majoritaire de SORÉGIES. SORÉGIES société pivot du Groupe Énergie Vienne est quant à elle, fournisseur d'électricité, distributeur et fournisseur de gaz pour 155.000 clients.



Fournisseur historique du département de la Vienne, à ce titre, il est le seul fournisseur qui puisse proposer des tarifs réglementés sur notre commune.



Depuis 2001, SERGIES met tout son savoir-faire au service des collectivités en Vienne et dans la région pour développer les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, méthanisation et biogaz). Pionnier du financement participatif, elle contribue activement à l'aménagement et l'exploitation de moyen de production d'électricité décentralisée. Son objectif est une production permettant de couvrir en énergie verte 45 % de la consommation des clients de SORÉGIES en 2025.



SRD, gestionnaire de réseaux du Groupe ÉNERGIES VIENNE a été créée en 2008 suite à l'obligation de séparation juridique des activités de fourniture et de gestion des réseaux. Il gère, exploite, entretient, développe et investit sur les réseaux électriques des 253 communes rattachées au Syndicat ÉNERGIES VIENNE.



ALTERNA, créée en 2005, compte 50 Entreprises Locales de Distribution parmi ses partenaires et accompagne ses clients (collectivités, professionnels ou résidentiels), sur l'intégralité du territoire national, avec des offres de fourniture d'énergie compétitives à prix de marché. Ses offres sont régulièrement référencées parmi les meilleures sur les comparateurs de prix.



BOUTINEAU, installateur de solutions de chauffage, climatisation et froid industriel accompagne le développement du groupe ÉNERGIES VIENNE en étoffant son panel de services auprès de l'ensemble des clients.

Le Groupe ainsi constitué par le Syndicat et ses entreprises est présent sur toute la chaîne de valeur énergétique (hormis le transport, monopole d'État).

Ce modèle, antérieur à la loi de nationalisation de 1946 et quasi unique en France à l'échelle d'un département (avec son voisin des Deux-Sèvres) fonctionne depuis près de 95 ans. Le Syndicat a su s'adapter aux évolutions récentes de son secteur notamment avec l'ouverture du marché de l'énergie et la réforme territoriale. Acteur majeur de l'aménagement du territoire, l'ensemble du Groupe ÉNERGIES VIENNE déploie ses compétences énergétiques dans l'intérêt de ses collectivités adhérentes et de leurs habitants.

Sa connaissance du terrain, sa proximité avec les élus facilite l'émergence des projets, notamment dans le contexte de la transition énergétique. Exemples de développement : la mise en place d'un réseau de 130 bornes de recharge de véhicules électriques sur le département, la mise en œuvre et l'intégration d'énergies renouvelables sur les réseaux et dans la fourniture du courant destiné aux utilisateurs.

Notre collectivité est représentée par un de vos élus (désigné par notre conseil municipal) à l'une des 7 Commissions Territoriales d'Énergie du Syndicat. Elle est également représentée au Comité syndical (qui compte 114 membres) par plusieurs délégués issus du territoire, pour statuer sur tous les enjeux stratégiques du groupe ÉNERGIES VIENNE.

Accueil téléphonique clientèle	05 49 44 79 00
Urgence gaz	05 49 44 70 66
Dépannage électricité	05 49 89 34 99

Possibilité d'accéder au document word en téléphonant au Syndicat : 05 49 60 54 51

Vie de la commune

Tous ensemble, nettoyons la commune

Les élus de la commission « Cadre de Vie - Environnement - Mobilités » vous convient à la nouvelle édition de la « chasse aux déchets » le samedi 23 juin 2018. Tous les habitants de la commune, petits et grands, sont invités à participer à cette action visant à rendre notre cadre de vie plus agréable et plus propre.

Il vous est proposé d'arpenter les rues et les sentiers de notre village afin de le nettoyer de tous les déchets que nous pouvons y rencontrer. Munissez-vous de gants de jardin (ou des gants très épais) et de gilets jaunes puis venez vous joindre à nous devant la mairie avec les élus qui vous distribueront des sacs poubelles et des plans de la commune.

Pour le succès de cette opération, venez nombreux !

Samedi 23 juin - à partir de 9h30 devant la mairie.



Inauguration de l'aire de Street Workout

Tous les Fontenois(es) sont convié(e)s à un pot convivial à l'occasion de l'inauguration de l'aire de Street Workout, le samedi 23 juin à 12h, derrière la mairie. Si les modules de fitness sont installés depuis le mois de novembre, il a été décidé d'attendre les beaux jours afin d'inaugurer cet espace de loisirs. C'est la société PCV Collectivités qui a été retenue pour un montant de 35 119 € HT. Ces travaux sont subventionnés en partie au titre du volet 3 d'ACTIV' à hauteur de 14 000 € HT et de la DETR pour la somme de 10 583,30 € HT. Le Street Workout est une pratique ludique du fitness, en toute sécurité, à mi-chemin entre les parcours de santé et la salle de sport.



Fête du 14 Juillet

Un rendez-vous à ne pas manquer le samedi 14 juillet 2018 ! Le feu d'artifice de l'année précédente a rencontré un franc succès auprès des spectateurs qui se font plus nombreux lors de chaque édition ce qui a poussé la commission « Culture - Vie associative - Communication » à prévoir un dispositif prévisionnel de secours.

21h30 : rendez-vous devant la mairie pour la « retraite aux flambeaux » qui se fera à la lumière des lampions. Le parcours vous mènera jusqu'au pré de l'abbaye.

23h : « feu d'artifice musical » dans le pré de l'abbaye avec la Feuillante en décor.

Une naissance à Fontaine-le-Comte, ce n'était pas arrivé depuis 1971 !
Bienvenue à la petite Luna née sur la commune le 12 avril.

Tournoi des Trollistes



Studio Font'Danza

Studio Font'Danza présente son spectacle annuel le samedi 9 juin prochain. Pour la 5^e année consécutive, il est programmé à la salle de La Hune à St-Benoit et vient ponctuer une année rythmée d'événements au fil des mois :

- l'ouverture d'un nouveau cours de « STREET JAZZ » adultes ;
- ses portes ouvertes organisées les 13, 21 et 22 décembre dernier au complexe des Châtaigniers qui furent l'occasion d'assister aux démonstrations de nos danseurs(ses) et l'animation des professeurs ;
- l'organisation de stages de Danse Classique et de Hip Hop.

Hollyjazz : le CD nouveau est arrivé !

Trois après-midi bien remplies de janvier 2017, nous ont permis d'obtenir le bon son pour l'enregistrement. Nous espérons voir sa sortie pour le printemps de Hollyjazz en avril. Naïf les amateurs ! Mais les droits d'auteur des standards américains portés par les éditeurs Warner et Universal en ont décidé autrement.

Nous avons obtenu la dernière autorisation pour lancer le pressage en septembre, le bébé est donc arrivé au bout de 9 mois... Normal me direz-vous ! Hollyjazz est fière de vous proposer son CD de six titres qui marquera une page dans l'histoire de notre association. Celui-ci n'aurait pu se faire sans le soutien de la Mairie de Fontaine-le-Comte et du Crédit Agricole, nous les remercions vivement.

La festive

16^e vide grenier et 7^e troc de plantes

Comité des Fêtes le 3 juin 2018 - Esplanade de la mairie - Parc de COLUNGA et parking de la mairie
Les bénévoles de la FESTIVE accueilleront dès 7h les exposants et à partir de 9h les chineurs et les amateurs de jardinage. Entourée de plusieurs animations, de stands de boissons fraîches et de restauration, la manifestation se veut être une journée de distractions noyée dans la bonne humeur. Pour participer au vide grenier comme exposant, il faut s'inscrire en remplissant une fiche d'inscription et la transmettre à Jean-Claude GUILLOTEAU (3 rue des Tamaris - 86240 Fontaine-le-Comte) accompagnée du règlement. Le tarif reste inchangé à 2 € le mètre linéaire pour les inscriptions reçues avant le 31 mai 2018.

Les fiches d'inscriptions sont à demander :
05 49 53 07 91 ou 05 49 57 09 71
lefestiveflc@orange.fr

Elles peuvent être retirées en mairie ou téléchargées sur le site de la mairie de Fontaine-le-Comte. Enfin, à titre exceptionnel et selon les emplacements disponibles des inscriptions de dernière minute pourront être délivrées à partir de 8h30 à 2,5 € le mètre avec paiement à l'entrée.

Ce spectacle sera l'aboutissement d'une année de travail et chaque représentation est une belle réussite qui conquiert un public toujours plus nombreux de tous âges et de tous horizons.

Informations sur la billetterie et les tarifs :
danse@studiofontdanza.fr
www.studiofontdanza.fr

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Studio Font'Danza et à l'occasion de notre prochaine Assemblée Générale le 14 juin 2018.



Villa Fontanella

Sur le SITE ABBATIAL, l'association Villa Fontanella vous propose 3 concerts en juin 2018.

Vendredi 1^{er} juin, à 20h30 dans le cloître de l'abbatiale:

- 1^{re} partie : Hollyjazz, groupe vocal de Fontaine-le-Comte
- 2^e partie à 21h15 : THE HEDGEHOG SEXTET, groupe de Post Gypsy Jazz.

Ensemble composé de cinq musiciens et une chanteuse.

The Hedgehog Sextet est un groupe de Post Gypsy Jazz, originaire de Poitiers (86). Il distille un jazz où le swing se mêle aux sonorités les plus actuelles, quelque part entre la virtuosité des disciples de Django Reinhardt et l'univers sophistiqué de la pop et du rock indépendant. C'est un métissage donnant naissance à une musique moderne, énergique et raffinée, aux arrangements uniques et aux compositions originales.

Samedi 9 juin, à 21h dans le cloître de l'abbatiale : ESTRAN, musiques et chants traditionnels celtiques. Ensemble composé de quatre musiciens bretons. Estran est un mélange détonnant de différentes traditions musicales celtiques, entre l'Amérique et l'Europe. De ce mélange naît une musique festive et conviviale. Ambiance « Fest-Noz » garantie !

Symphonie

Cette saison à Symphonie a encore été riche en événements et en découvertes ! Elle se sera déroulée sous le signe de l'échange et des partenariats.

En février, la soirée cabaret co-organisée avec les ateliers musicaux de Biard a ravi bénévoles et spectateurs. En mars, la 1^{re} édition du « School Rock Festival » qui a réuni les ateliers de trois écoles a été un succès. Cette collaboration avec tous ceux qui aiment la musique se poursuivra en juin avec la participation au Festival de « Biard dans les Airs » le 23 de ce mois puis à la soirée du Café Cantine de Gençay le 30 juin. Mais ce ne sont que quelques exemples de ce qui se passe à Symphonie : nos élèves ont aussi pu cette année rencontrer des artistes, visiter les orgues de Poitiers, partager des moments chaleureux avec les résidents âgés des maisons de retraite, participer à une soirée à chanter avec les élèves de

Samedi 23 juin, à 21h dans l'abbatiale Chœur d'Enfants de Poitiers, 40 choristes. Créé en 1987, Le chœur d'enfants de Poitiers compte 40 filles et garçons âgés de 8 à 20 ans dirigés par Mr Gérard Blanchet. Le répertoire très varié allant de la musique classique en passant par le jazz, la chanson française et les chants du monde, a enchanté des publics variés à l'occasion de plus de 300 concerts et spectacles aussi bien en région poitevine qu'en France et à l'étranger (Angleterre, Italie, Espagne, Canada, République Tchèque et récemment le Portugal).

Venez nombreux profiter de ces différents concerts, au cœur de notre patrimoine fontenois...

G. Poupin
Président de Villa Fontanella

Association VILLA FONTANELLA - Esplanade des Citoyens
Mairie - 86240 Fontaine-le-Comte
07 89 83 79 19 - contact@villafontanella.fr
Association loi 1901 - Déclarée le 01/04/2000 N°W863002677

Buxerolles ou se retrouver entre élèves adultes pour un apéro-concert très convivial salle des Peupliers...

Une belle année, vraiment, qui se finira en beauté pour fêter les 30 ANS de l'association :
le dimanche 17 juin 2018 à la salle R2B de Vouneuil-sous-Biard pour le concert de fin d'année. Venez nous y rencontrer !

Les pré-inscriptions pour la rentrée 2019 pour les nouveaux élèves commenceront le 1^{er} juin.

Vous retrouverez toutes les informations sur notre site Internet :
<http://symphonie.reseaudesassociations.fr>
symphonie.emri@gmail.com - 09 50 35 04 19

USJ 86 fête ses 30 ans !

Depuis 1988, ce club licencié au sein de la Fédération Française de Judo, permet de faire découvrir et d'enseigner les valeurs du judo (Respect, Politesse, Contrôle de soi, Modestie, Courage, Amitiés, Honneur, Sincérité). Il accueille 470 licenciés, de 4 ans à 72 ans, preuve que chacun peut s'y épanouir. Nos professeurs diplômés enseignent l'art du judo, de la taïso et de la musculation.

À l'occasion des trente ans d'existence du club, le samedi 23 et le dimanche 24 juin 2018 l'USJ86 va organiser des démonstrations au complexe Sportif de Fontaine-le-Comte (commune accueillant le siège social de notre Club).

Samedi 23 juin : une remise de ceinture concernant les 350 plus jeunes judoka. Plus tard dans l'après-midi, des combats seront organisés avec tous les judokas dans un but ludique, permettant de mélanger les jeunes débutants et les judokas confirmés. Les maires des communes accueillants les judokas de l'USJ86 ont tous été invités pour partager avec nous un pot

de l'amitié au Complexe sportif de Fontaine-le-Comte.

Ils auront la possibilité s'ils le souhaitent, de mieux comprendre l'entité du club qui fait partie de leur commune. La journée s'achèvera par un repas (sur réservation).

Le dimanche 24 juin sera consacré à des confrontations un peu plus musclées, à partir des minimes jusqu'aux seniors. Ce week-end permettra de réunir les anciens licenciés qui ont permis, avec des années plus ou moins fertiles, de maintenir notre club à un haut niveau national.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir. Comme tous les ans, nous vous proposons deux séances gratuites pour découvrir, le judo, la taïso et la musculation. Nous vous prêterons pour vos débuts le kimono nécessaire donc décidément, rien ne vous empêche de venir parmi nous ! Vous aurez tous les renseignements nécessaires soit sur notre site Internet (www.usj.com) soit en venant directement au dojo pendant nos cours.

Les associations

Agenda 2018

Les Gars'Z'Elles Fontenoises

Le samedi 23 juin 2018, à partir de 9h30, la municipalité de Fontaine-le-Comte organise la nouvelle édition de « Nettoyons la Commune ». Cette année, et pour la première fois, les Gars'Z'Elles Fontenoises vont s'associer à cette initiative en organisant une sortie sur les routes et chemins de notre commune. Les Gars'Z'Elles Fontenoises invitent celles et ceux qui le souhaitent à se joindre aux membres

de l'association pour une sortie amicale et solidaire sans aucune difficulté technique.

Pour de plus amples informations :
Pierre FONTAINE (président) :
06 65 30 06 69
president@lesgarszellesfontenoises.fr
www.lesgarszellesfontenoises.fr

TTACC 86

La saison sportive va se terminer fin juin. D'ici là, le TTACC 86 continue à accueillir les petits et grands pongistes dans la salle spécifique du complexe sportif de Fontaine-le-Comte. Il faut savoir qu'il est toujours possible de s'inscrire pour pratiquer le ping pong toute l'année.

Pour rappel, les créneaux d'entraînement :

- lundi de 18h30 à 20h, groupe jeunes de détection et de compétition ;
- mercredi de 14h30 à 16h, groupe + de 11 ans ;
- mercredi de 16h à 17h30, groupe - de 11 ans ;
- jeudi de 16h30 à 18h, groupe de scolaires (après l'école) ;

- vendredi de 18h30 à 20h, groupe loisirs jeunes et adultes.

Contact : Laure Le Mallet
06 15 17 46 27 - laure.lmttacc86@gmail.com

Les grands rendez-vous à venir du TTACC 86 :

- tournoi National du 19 au 21 mai au complexe sportif universitaire C7 à Poitiers ;
- finales Fédérales par Classement les 16 et 17 juin au complexe sportif universitaire C7 à Poitiers.

Vive le « ping » à Fontaine-le-Comte.

MAI

Dimanche 20 mai

- Brigade mobile de la gendarmerie départementale
- De 9h à 13h
Place Charles de Gaulle

Samedi 26 et dimanche 27 mai

- Tournoi Warhammer 40K ET 9^e Âge des Trollistes
- Salle Raymond-Sardet
(Complexe des Châtaigniers)

JUIN

Vendredi 1^{er} juin

- CONCERT organisé par Villa Fontanella avec Hollyjazz et The Hedgehog Sextet à 20h30
- Cloître de l'abbaye

Dimanche 3 juin

- Vide grenier et troc de plantes de la Festive
- Esplanade des Citoyens et Parc de Colunga

- Loto des Papillons Blancs
- Salle Raymond-Sardet
(Complexe des Châtaigniers)

Samedi 9 juin

- Concert
- Organisé par Villa Fontanella avec Estran à 21h, Cloître de l'abbaye

Samedi 9 juin

- Spectacle annuel de danse organisé par Studio Font'Danza
- Hune de Saint-Benoît

Dimanche 10 juin

- Concert de Symphonie
- Salle Raymond-Sardet
(Complexe des Châtaigniers)

Dimanche 17 juin

- Concert des 30 ans de Symphonie
- Salle R2B de Vouneuil-sous-Biard

Samedi 23 juin

- Nettoyons la commune
- Organisé par la Mairie de Fontaine-le-Comte, rendez-vous devant à partir de 9h30

- Inauguration de l'aire de street workout
- À 12h sur le site

- Concert organisé par Villa Fontanella avec Chœur d'Enfants de Poitiers
- À 21h, dans le cloître de l'abbaye

- Spectacle danse polynésienne
- Organisé par l'association Manaura Ori Maohi à 21h, salle Raymond-Sardet (Complexe des Châtaigniers)

Samedi 23 et dimanche 24 juin

- 30 ans du club de judo
- Organisé par l'USJ 86, remise de ceintures, combats et démonstrations toute la journée, au Complexe Sportif de Fontaine-le-Comte

Dimanche 24 juin

- Marché en fête
- De 9h à 12h
Place Charles de Gaulle

Vendredi 29 juin

- Fête des écoles

Samedi 30 juin

- Tournoi de volley 3x3 extérieur
- Organisé par le club de Volley de Fontaine à partir de 10h, au stade Paul Mullon de Béruges

JUILLET

Samedi 7 juillet au dimanche 8 juillet

- Qualitatifs : championnat de France jeunes de pétanque
- Organisé par les Corps Beaux au parc de Colunga

Samedi 14 juillet

- Retraite aux flambeaux à 21h30 devant la mairie et feu d'artifice musical à 23h dans le près de l'abbaye